

L'introduction du plein temps hospitalier en 1958 (qui devait permettre le fonctionnement matin et après-midi de l'ensemble de l'hôpital) s'est faite en échange du cadeau pour les patrons d'un secteur privé luxueux construit avec les deniers publics. C'est ainsi qu'un certain nombre d'appareils modernes sont réservés à la clientèle privée ... !

Quant à l'utilisation par les chirurgiens du matériel de l'hôpital, dans les cliniques privées, cela est devenu un usage tel qu'il faut vraiment avoir mauvais esprit pour s'étonner !

- Les cliniques privées

Limitant leurs activités à tout ce qui peut être rentable (chirurgie, maternité ...) elles sont de plus en plus nombreuses : actuellement il y a 55.000 lits privés de chirurgie pour 52.000 lits publics ... et à Paris l'Assistance Publique fermé des services de chirurgies générales (Marmottan); de même à Châtelleraut où il y a 5 cliniques privées, le service d'urgence de l'hôpital est fermé ...

Ceci s'explique en partie par l'usage répandu de la dichotomie : les chirurgiens des cliniques privées donnent une part de leurs honoraires aux médecins qui leur adressent des clients !

Centres de profit, bien souvent elles perdent tout caractère de « service » (déjà largement mis en cause dans les hôpitaux publics en raison du manque de personnel) : l'hôtellerie y est confortable, les chambres peuvent avoir le téléphone mais le personnel est souvent sous-qualifié et féroce exploitée ; les gardes sont à peine assurées, faites bien souvent pour des opérés et des malades graves par des étudiants de 2ème année et des aides soignantes (il existe d'ailleurs un véritable marché des gardes, style Man Power) ... et les scandales se multiplient :

- scandale des cliniques d'accouchement sans moyen de réanimation du nouveau-né
- scandale des véritables usines privées à betatrons et bombes au cobalt
- scandale des cliniques chirurgicales insuffisamment équipées, employant des anesthésistes non qualifiés (on se rappelle l'affaire Albertine Sarazin !)
- scandale des curetages clandestins payés 300.000 AF parce que la loi bourgeoise n'admet pas la liberté de l'avortement
- scandale du « commerce » de l'enfance inadaptée (affaire Clos du Nid).

- Le médecin « libéral »

n'échappe pas aux lois du marché capitaliste. Pour assurer son standing, il a tendance à multiplier sans justification réelle les visites et les actes médicaux. De même le montant d'une ordonnance varie de médecin à médecin selon le « standing » : de 1 à 2 chez les cardiologues, de 1 à 5 chez les chirurgiens ...

- L'industrie pharmaceutique

grâce à une escroquerie permanente remboursée par la Sécurité Sociale, a pu devenir sans difficulté un des secteurs fournissant les plus hauts profits :

- 40 % des médicaments sont des médicaments « bidon » : remontrants, régénérateurs hépatiques, nerveux, reconstituant cellulaire (il y a 400 reconstituants !)
- pour augmenter le prix d'un médicament, il suffit d'ajouter un produit quelconque au principe actif, et le tour est joué : il existe 30 formes d'aspirine !

Ainsi le professeur Mathé, qu'on ne saurait suspecter de « gauchisme » a pu déclarer : « 80 % des médicaments vendus en France n'ont pas d'effets thérapeutiques »